



Cette végétation arbustive est présente en bordure des rivières qui sont à sec une partie de l'année

Directive Habitats : annexe I

92D0 - 3

Code Corine : 44.813

GALERIES RIVERAINES A TAMARIS

Surface estimée : 0,06 ha
Représentativité : 0,01 %

Position phytosociologique

- **Alliance :**
Tamaricion africanae
- **Association :**

Répartition

- **En France**
Seules quelques rares localités existent en France, Dans les Pyrénées-Orientales, dans l'est de la Provence et la Corse.
- **Sur le site**
Cet habitat est présent en arrière de la plage de Bernardi et sur le Cap de l'Abeille.
- **Lieu de référence**



Les fourrés de Tamaris ne se développent que dans les zones abritées

Caractéristiques de l'habitat

Les formations présentes sur la côte rocheuse couvrent de petites surfaces et forment des fourrés. Ces derniers se développent essentiellement sur les parties plates des cours d'eau temporaires (à proximité des embouchures sur le site), à sec une partie de l'année, à débit variable mais constant pendant l'autre partie.

Les fourrés de Tamaris africain et de Tamaris de France sont plus exigeants en chaleur que les fourrés à Gattilier et ne se développent que dans quelques petites zones bien abritées à climat thermoméditerranéen très littoral.

Les peuplements sont dominés par les Tamaris (50 à 80 %) et présentent également un recouvrement non négligeable de graminées élevées comme le Phragmite.

Les fourrés de Tamaris peuvent se développer au détriment d'autres habitats d'intérêt patrimonial, tels que les prés salés et les fourrés halophiles.

Dynamique et confusion possible

Pas de confusion possible.

La régénération étant essentiellement végétative, le tamaris se reproduit principalement par marcottage à la faveur de son port naturel retombant.

Espèces diagnostiques

	dom	ab	ind
<i>Tamarix gallica</i> Tamaris de France			
<i>Tamarix africana</i> Tamaris d'Afrique			
<i>Holoschoenus romanus</i> Scirpe à branche de jonc			
<i>Phragmites australis</i> Phragmite commun			
<i>Juncus acutus</i> Jonc aigu			
<i>Althaea officinalis</i> Guimauve			
<i>Aster squamatus</i> Aster écailléux			

dom : dominante, ab : abondante, ind : indicatrice

Etat de conservation sur le site

- 100 % excellent état
- 0 % bon état
- 0 % état moyen à dégradé

Critères d'évaluation : (cf. 2.2.2)

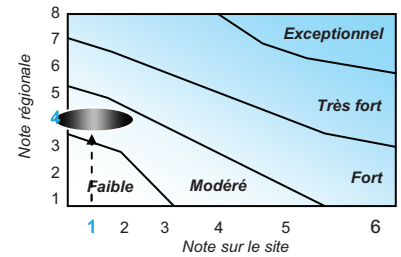
Degré de conservation de la structure
 Degré de conservation des fonctions
 Possibilité de restauration

Etudes à développer

- Etudes des caractères écologiques de l'habitat,
- Suivi de l'évolution de l'habitat sur le site.

Hierarchisation patrimoniale

Avec une note finale de 5 après application de la méthode de hiérarchisation du CSRPN (cf. TOME 1), cet habitat constitue un **enjeu modéré** sur le site Natura 2000 « Côte rocheuse des Albères ».

**Intérêts socio-économiques**

Intérêt pour les balades, les promenades et la chasse ; Rôle de stabilisation des berges et de brise-vents.

Menaces existantes ou potentielles

- Piétinement intense (conduit à la déstabilisation du sol et à l'impossibilité de régénération naturelle) ;
- Coupes sauvages ;
- Modification du régime hydrique ;
- Dépôt de gravats et d'ordures ;
- Aménagement des berges ;
- Travaux hydrauliques ;
- Incendies ;
- Colonisation par des espèces envahissantes.

Mesures de gestion favorables

- Sensibilisation des gestionnaires avec prises en compte dans les projets d'aménagement (privilégier les peuplements âgés présentant un intérêt pour la faune ; préserver l'ensemble des différents habitats) ;
- Elimination des espèces végétales envahissantes ;
- Non intervention (directe ou indirecte) sur le cours d'eau ;
- Protection foncière (acquisition par le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres).

Bibliographie

Collectif, 2002 - Cantenot Y., 2006 - DIREN LR. Biotope, CEN LR, Tour du Valat, Pôle Relais Lagunes méditerranéennes, 2007